



Introduction à la Contribution de la Paroisse Saint Pierre de l'Océan (64) à la session d'octobre 2024 du Synode sur la Synodalité.

Pourquoi et comment cette contribution d'une paroisse? Une démarche synodale

Ne voyant venir aucune initiative en provenance du diocèse ou de la paroisse pour inviter ses membres à travailler aux questions posées pour la deuxième session du synode sur la synodalité, une petite équipe de membres de la Paroisse Saint Pierre de l'Océan (Saint Jean de Luz, Ciboure et Urrugne dans le 64), ayant des responsabilités ecclésiales ou en ayant eues, s'est proposée auprès de son curé pour organiser et animer le travail de la paroisse.

Une réunion de travail et de concertation entre l'équipe d'organisation et son curé a ainsi été organisée. Après approbation par le curé de la démarche et du programme de travail proposés, une invitation à toute la paroisse à répondre à l'appel du pape, de contribuer à la session 2024 du synode avec a été faite lors de chacune des messes.

*Le travail n'a pu démarrer par une réunion de lancement que le 16 mars dernier, malheureusement tardivement et en dehors du canal diocésain qui n'était toujours pas mis en place. Au cours de cette réunion, à laquelle tous les prêtres et les membres du conseil de pastorale ont été personnellement invités, **les deux thèmes Gouvernance et Liturgies ont** été sélectionnés et une cinquantaine de personnes réparties en quatre groupes, dont un groupe de jeunes, se sont engagées dans ce travail.*

Après une seconde réunion d'échange et de partage sur l'avancement des travaux engagés, à laquelle un prêtre a participé, l'équipe d'animation a rédigé un projet de contribution de la paroisse.

Ce projet a été présenté et discuté, le 4 mai, lors de la réunion de clôture qui a regroupé une vingtaine de personnes dont un prêtre, bien que toute la paroisse ait été invitée. La contribution qui en a résulté est présentée ci-après.

Ce processus a été conduit dans l'esprit du synode (écoute, échange, rendre-compte) : information et compte-rendu à la paroisse à chaque étape du processus, invitation à participer, échange et écoute à chacune des étapes.

Pour chacun des deux thèmes retenus, cette contribution est divisée en deux parties correspondant aux demandes du synode :

1^{ère} partie : Constats, préoccupations et besoins exprimés : « les chemins à suivre »

2^{ème} partie : propositions concrètes : « outils à développer »



Contribution de la Paroisse Saint Pierre de l'Océan (64) **à la session d'octobre 2024 du Synode sur la Synodalité.**

*Comment être une Eglise, une paroisse synodale en mission ?
Chemins à suivre, outils à développer ;
Comment exercer et valoriser la coresponsabilité différenciée dans la mission de tout le
peuple de Dieu ?
(vers Octobre 2024, secrétariat du synode)*

A) THEME : « GOUVERNANCE »

1. Constats, préoccupations et besoins exprimés : « les chemins à suivre »

A.1.1 Clercs et laïcs expriment le besoin de travailler ensemble, et regrettent le manque de dialogue et d'écoute réciproque : les prêtres, les évêques sont débordés de travail. Ils ne sont pas assez proches de la société.

A.1.2 D'où l'importance de la formation des clercs et du processus de leur sélection

A.1.3 Il existe un défaut de communication réciproque entre le peuple de Dieu et les instances existantes, tant au niveau du diocèse qu'au niveau paroissial

A.1.4 Il y a un manque d'information et de canaux pour faire circuler l'information

- Certaines personnes se retrouvent « en marge » de la communauté pour de multiples raisons (Santé, soucis psychologiques ou sociaux, toute forme d'exclusion...)
- Il y a de nombreuses Missions dans l'Eglise ouvertes aux laïcs, hommes et femmes, qui ne sont pas clairement déterminées et souvent mal connues (formations, ministères (services) divers, la Parole, le Mariage, deuil et obsèques, accueil ou visites des malades, personnes âgées, etc.....)
- Des personnes souhaitant s'engager ne savent pas comment se faire connaître ou dans quel service s'engager. Il y a un manque d'appel.

A.1.5 Pour la grande majorité, il existe une vraie question concernant la place des femmes dans l'Eglise, alors que pour une minorité, ce n'est pas un sujet, les charismes relevant de l'Esprit Saint.

A.1.6 Il y a besoin de

- Améliorer la communication entre laïcs, prêtres et Evêques
- Améliorer visibilité et échanges avec les différents conseils et instances
- Accueillir et donner sa place à chaque personne,
- Mettre en place les différentes missions nécessaires à la paroisse et au diocèse

2. Propositions, « outils à développer »

A.2.1 Identifier les missions, les services (ministères) dont la paroisse ou le diocèse a besoin, **les créer s'ils n'existent pas. Appeler les laïcs**, hommes et femmes à les exercer en « coresponsabilité différenciée », en fonction de leurs compétences et de leurs charismes ;

A.2.2 Les laïcs ou groupes de laïcs exerçant une mission devraient recevoir publiquement un mandat, éventuellement au cours d'une cérémonie publique. Une telle cérémonie pourrait avoir lieu en fin de quelques messes, à certaines occasions ou en début d'année. Au cours de cérémonies, ces laïcs (hommes et femmes) ou groupes chargés d'un mandat seraient présentés. Cette présentation serait suivie d'un « envoi en mission » officiel et d'une bénédiction. Il peut être créé un « rituel d'envoi » par région, ou par pays...

A.2.3 Créer un « trombinoscope » des personnes ayant reçu un mandat (membres de conseils, référents selon les missions, des personnes exerçant des responsabilités, des responsables de catéchismes, responsables d'équipe liturgique, d'associations paroissiales, de mouvements, responsables d'activités, etc) avec leurs coordonnées pour qu'ils ou elles puissent être contactés.

A.2.4 Les personnes chargées d'une mission doivent rendre régulièrement compte, être connues et pouvoir être contactées:-Comptes rendus annuels de mandats (animateurs d'associations, catéchistes, ouverture à l'extérieur de la paroisse, etc.)

A.2.5 Les conseils diocésains et paroissial (pastoral, économie et finances...) doivent publier les ordres du jour de leurs réunions pour donner la possibilité aux membres de la paroisse ou du diocèse de faire des propositions à ce propos, et publier les comptes rendus réguliers de ces réunions,

A.2.6 Le processus de nomination des membres de ces conseils doit être public et des appels à candidature doivent être lancés. Une de leur mission est de faire remonter dans les conseils, dont ils font partie, les préoccupations et les suggestions de fidèles

A.2-7 Mettre en place une **structure d'accueil et d'écoute** ouverte à tous, notamment les personnes exclues ou se sentant exclues.

A.2.8 Créer dans l'église un stand d'accueil-information avec une permanence,

A.2.9 Envoi en Mission, en fin des célébrations, pour aller concrètement vers son « voisin », s'ouvrir aux autres, en tous lieux et chaque jour,

A.2.10 Mettre en place un service information, sur tout ce qui concerne la paroisse, et la vie paroissiale, notamment sur les formations proposées et souhaitées. Ce service doit être accessible à toute personne. Ce service gère les affichages correspondant, notamment le trombinoscope. Il s'assure de la diffusion large des feuilles hebdomadaires de la paroisse, dans divers lieux en dehors des lieux de culte

A.2.11 Organiser une « rencontre annuelle » de la paroisse (synode paroissial) pour permettre à tous ses membres de faire part de leurs observations et suggestions pour améliorer les services rendus et l'esprit fraternel et d'ouverture de la paroisse.

A.2.12 Manifester officiellement d'une façon à préciser (au cours d'une messe, sur le bulletin paroissial...) la reconnaissance de la paroisse à tous ceux et celles qui travaillent pour elle, tant sur le plan matériel (entretien, décoration, secrétariat, etc...) que spirituel (animation, formation, liturgies, conseils, etc...)

Contribution de la Paroisse Saint Pierre de l'Océan (64) **à la session d'octobre 2024 du Synode sur la Synodalité.**

B) THEME LITURGIE et CELEBRATIONS

1. Constats, préoccupations et besoins exprimés : « les chemins à suivre »

- B.1.1 Besoin de rencontrer Jésus et son Père durant les célébrations, tant jeunes qu'adultes
- B.1.2 Les Jeunes ne se sentent pas accueillis, comme de nombreux adultes
- B.1.3 Les jeunes ne se sentent pas portés par leur entourage : Manque d'esprit d'appartenance à une communauté ouverte et chaleureuse
- B.1.4 Des liturgies qui ne sont pas compréhensibles, qui n'invitent pas à la relation à Dieu pendant les messes (rites non signifiants, langage inadapté)
- B.1.5 célébrations trop « conceptuelles », ne prenant pas assez en compte l'humanité de Jésus, ...
- B.1.6 Replis de chacun ou de chaque groupe de sensibilité
- B.1.7 Peur ou indifférence, ou difficulté à accepter ou à rencontrer ceux et celles qui restent en marge de l'Eglise,
- B.1.8 Manque de célébrations autres que la messe, notamment célébrations collectives de la « réconciliation ».
- B.1.8 Les Laïcs, femmes et hommes, participent peu à la préparation de l'office ainsi qu'à son déroulé (inégalité homme/ femme et adultes/ jeunes)
- B.1.9 Il y a un manque d'esprit de communauté, de « faire corps », dans le fonctionnement de la paroisse, qui peut se manifester lors des célébrations tant au niveau des fidèles que des clercs

Il y a besoin de

- B.1.10 Ouvrir les messes au langage et aux manières de s'exprimer des jeunes
- B.1.11 Faire en sorte que la messe soit un lieu de Prière et de Vie en communion
- B.1.12 Savoir mettre en valeur et retrouver dans une célébration commune ce qui nous unit : Dieu, Le Christ et l'Esprit Saint...dans le respect des sensibilités de chacun,
- B.1.13 Expliciter par la liturgie ce qui se passe et pourquoi, pour qui et pour quelles raisons nous sommes réunis ;
- B.1.14 Retrouver l'esprit communautaire et fraternel des premières communautés, clercs et laïcs ensemble.

2 Propositions, « outils à développer »

a) Propositions des jeunes

- B.2.1 Aider les jeunes à organiser des célébrations avec un langage adapté, expliquer leur déroulement, et ce qu'expriment les rites..
- B.2.2 Saisir les occasions de fêtes et de célébrations de sacrements pour que les parents contribuent à leur préparation et soient encouragés à y participer.
- B.2.3 Organiser des temps de rencontre conviviaux à la sortie des messes.
- B.2.4 Filles et garçons ne doivent pas avoir de rôles différenciés

b) Equipes de liturgie

B.2.5 Mettre en place, notamment par appel, des Equipes de liturgie composées de clercs et de laïcs (hommes, femmes, jeunes et moins jeunes), de différentes sensibilité chargées de préparer l'ensemble de la liturgie (déroulé, choix du langage des textes, chants, prière universelle et prières spécifiques à un événement).

Ces équipes sont chargées d'organiser et diffuser lors des célébrations les appels à mission

B.2.6 Veiller à la longueur des célébrations.

B.2.7 Organiser des célébrations particulières, notamment des célébrations collectives de « réconciliation ». Elles peuvent être l'occasion de réfléchir à l'accueil que chacun, et la paroisse dans son ensemble, fait aux exclus, à ceux qui se sentent exclus ou pensent et agissent différemment

B.2.8 Les équipes qui ont reçu mandat d'établir les liturgies sont invitées à rendre compte devant l'assemblée de leur choix.

c) Rites et langages :

B.2.9 Les rites doivent faire comprendre ce pour quoi ils sont réalisés et ce qu'ils signifient; Ne pas surcharger les liturgies de rites qui peuvent distraire :

Expliquer le sens des textes, des messages qu'ils conviennent et des rites : qui nous réunit et pour quelles raisons nous sommes réunis,

B.2.10 Utiliser un langage actuel, compréhensible pour l'assemblée, dans sa culture propre, dans des langues usuelles.

B.2.11 Faire une enquête : pourquoi allez-vous ou n'allez vous-pas la messe ? comment rendre les liturgies « attractives » ? Donner une suite à cette enquête.

d) Rôle de chacun, Clercs et Laïcs, hommes et femmes dans la liturgie.

B.2.12 Un clerc préside l'assemblée, mais c'est l'assemblée qui célèbre.

B.2.14 Les Laïcs doivent pouvoir participer à différentes étapes de la liturgie (Hommes, Femmes, Jeunes), non seulement au niveau des prières universelles (en faisant aussi remonter des intentions de prières spécifiques, avant la célébration), mais de l'Acclamation avant l'Evangile, du Service d'Autel, de la distribution du corps du Christ (ceux et celles qui sont chargés de distribuer le corps du christ devraient communier en même temps que le prêtre) ;

B.2.15 L'accueil en début de célébration fait par l'animateur et par le prêtre, encourage l'assemblée à s'accueillir les uns les autres,

B.2.16 L'Envoi en mission, en fin de messe peut être fait par le célébrant et les animateurs, ensemble. Il peut rappeler l'importance de l'accueil de l'autre, des personnes se sentant exclues, d'humaniser nos rapports avec nos voisins, etc..

e) Ambon et autel

B.2.17 Ambon et autel doivent être au cœur de l'assemblée si le lieu le permet.

f) Les Homélie

B.2.18 Les homélie doivent éclairer la Parole, expliciter le sens des messages contenus dans les textes, en lien avec notre vie et dans la réalité du monde actuel.

Elles doivent transmettre Espérance, Joie, Confiance